



CONGRÈS
UFSI 2023





EDITO

À l'issue des travaux de notre congrès des 26, 27 et 28 juin 2023 à Reims, l'Union Fédérale SUD Industrie a adopté plusieurs résolutions et renouvelé ses instances d'animation. La centaine de congressistes représentant plus de 3500 adhérent-e-s SUD des secteurs industriels a adopté le rapport d'activité et de trésorerie à l'unanimité, en revenant longuement sur le développement important de notre Union, tant en terme d'adhérent-



e-s, de création d'équipes syndicales mais aussi concernant les élections professionnelles. Les délégations ont également longuement débattu sur le mouvement des retraites et la stratégie syndicale. Trois résolutions ont été adoptées elles aussi à l'unanimité, après une phase d'amendements en amont du congrès et des débats dynamiques : renforcement des outils pour la vie interne organisationnelle revendicative (intranet, charte, formations NAO, etc.), structuration de notre réseau juridique à travers les



syndicats et réflexion autour de la communication (tracts, vidéos, identité, aspect de visibilité, formations, etc.) Ce sont des lignes claires tant sur l'aspect revendicatif, structuration, développement que dans notre communication qui ont été votées et qui donnent les grandes lignes de l'action à porter par la nouvelle équipes du collectif d'animation nationale (CASI). Vous retrouverez toutes ces informations de manière plus détaillées dans cette brochure, tout comme le rapport d'activité et le document d'orientation. Autour des valeurs de transmission, de renouvellement dans la continuité et de la construction dans l'unité en renforçant nos syndicats, nous porterons haut et fort les couleurs et pratiques de notre Union, avec un seul et même objectif : renforcer SUD Industrie et nos luttes, en mettant en œuvre les résolutions votées par le congrès.

Jérôme Massin & Francky Poiriez



Union Fédérale SUD industrie

10, Avenue Rachel
75018 Paris

permanence@sudindustrie.org

www.sudindustrie.org

01.42.94.98.86

Co-secrétaires :

Francky Poiriez & Jérôme Massin

Trésorerie

Laurent Volonté 06.29.62.43.33

Marc Tzwangue 06.82.55.83.16

tresorerie@sudindustrie.org

Coordination - vie interne

Julien - 06.51.00.95.52

coordination@sudindustrie.org

Formation syndicale & IFESIS

Francis Fontana 06.30.71.78.22

Bernard Guillerey 06.70.93.61.51

formation@sudindustrie.org

Juridique

Mohamed Khenniche 06.66.61.04.12

Lucie Gomez 06.71.33.85.27

Sami Hamida 06.31.84.54.09

juridique@sudindustrie.org

Laïcité & lutte contre les discriminations

Francky & Julien

laicite@sudindustrie.org

International

Sami et Marc

international@sudindustrie.org

Boutique militante

Jérôme Massin 06.70.27.78.35

Zakaria Mortaji 06.50.32.68.06

boutique@sudindustrie.org

Luttes

Florent Cariou 07.86.15.86.84

luttes@sudindustrie.org

Communication

Janète Pereira 06.40.14.61.91

Bernard & Florent

communication@sudindustrie.org

Liaisons d'activité

Auto (Marc), caoutchouc (Nicolas),
Agro-alimentaire (Mickael) : contac-
tez directement la_permanence@



« L'émancipation de la classe ouvrière n'est pas une lutte pour des privilèges et des monopoles de classe, mais pour l'établissement de droits et de devoirs égaux et pour l'abolition de toute domination de classe » (extrait des statuts de l'A.I.T.).

CONGRES 26, 27 et 28 juin 2023 SUD Industrie à REIMS

Ordre du jour prévisionnel du VIIe congrès

LIEU DU CONGRES : CIS de Champagne, 21 Chaussée Bocquaine, 51100 Reims (voir la note explicative pour les questions logistiques, statutaires, de fonctionnement, etc.,

LUNDI 26 JUIN 2023

11H30 Accueil des délégués (Remise des documents, émargements, etc.)

12H30 : Repas commun sur place (entrée/plat/dessert + boissons)

14H30 : Ouverture du congrès Salle N°14

15H00 - 17H00 :

Présentation du rapport d'activité 2020-2023 (débat+vote)

Trésorerie 2022 (débat+vote)

Pause café/jus de fruit/softs

17H30 : renouvellement du CASI (vote par liste)

18H30 : Ateliers au choix :

Atelier égalité femmes/hommes Salle N°11 (intervenants à préciser)

Atelier Accidents du travail Salle N° 10 (intervenants à préciser)

20H30 : fin de la première journée, repas libre

MARDI 27 JUIN 2023

9H00 Accueil café/jus de fruits

9H30 : Salle 14 : Résolution 1 « négociations collectives ». Débats, votes amendements, vote résolution.

11H00 : Pause

11H15 : Résolution 2 : « juridique » Débats, votes amendements, vote résolution.

12H30 : apéro fraternel (dont dégustations bières locales du 51-08)

13H00 : Repas : Buffet/ barbecue en commun

14H30 : reprise des travaux, résolution 3 : « communication syndicale. » Débats, votes amendements, vote résolution.

16H00 : manifestation à Reims

18H00 : reprise des travaux, débats statutaires (statuts nationaux, amendements, votes, RI)

18H30 : Atelier « quelles productions »? Salle N° 10 (intervenants à préciser)

20H30 : fin de la première journée, repas libre

MERCREDI 28 JUIN 2023

9H00 Accueil café/jus de fruits

9H30 : Salle 14 : restitution collective des trois ateliers

11H00 : table ronde : « urgence de la mise en place d'un secteur privé dans Solidaires » + prochain congrès de Solidaires

12H30: Fin du congrès

Repas libre et pour ceux et celles qui le souhaitent, visite d'une cave de champenoise

Rapport d'activité de Union Fédérale SUD Industrie 2020-2023



1. Cher-e-s Camarades

Le rapport d'activité est souvent l'étape incontournable lors de nos différents congrès. Il permet de mesurer le chemin parcouru, de tirer un bilan sur le mandat, de voir ce qui a fonctionné et à l'inverse, ce qu'il faut améliorer. En construisant ce rapport d'activité, nous traçons aussi les années à venir.

C'est pourtant un exercice difficile : il ne doit ni être trop long ni trop court, il doit valoriser l'action globale sans pour autant masquer ou nier les erreurs ou échecs, il doit être cohérent sur le fond et sur la forme. Ceci impose une écriture la plus collective possible, de la part des membres du collectif d'animation de SUD Industrie et des camarades mandatés pour les liaisons et secteurs, alors que nous savons tous que le (manque) de temps est souvent une difficulté pour un syndicaliste engagé, tout comme peut l'être le rapport à l'écrit : il s'agit ainsi de ne pas confisquer ce que nous souhaitons dire collectivement par celles et ceux qui auraient plus de temps ou plus de facilité à écrire. Là encore, c'est une réflexion à prendre en compte, et qui n'est pas liée uniquement à l'animation nationale mais que nous retrouvons toutes et tous dans nos syndicats départementaux/régionaux et nos sections, à savoir la question de l'engagement et de l'implication. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons souhaité et proposé aux syndicats de transmettre leur propre rapport d'activité réalisé à l'occasion de leur dernier congrès : il s'agit du congrès de l'ensemble de l'Union, qui n'est que la somme et la coordination des syndicats souverains, et non une structure en plus ou à côté. C'est aussi pour cette raison que nous vous invitons à participer au maximum aux débats qui suivront ce rapport d'activité.

Ces éléments nous paraissent essentiels pour rappeler quelques enjeux liés au rapport d'activité. Notre dernier congrès, en 2020, avait d'ailleurs dû se dérouler par Visio-conférence pour l'essentiel - et sur une résolution supplémentaire en en congrès extraordinaire en 2021 - et le fait de se retrouver physiquement, au même endroit, n'est pas simplement du folklore : ceci participe. activement à la mise en pratique d'un seul et même syndicat pour des intérêts communs en intervenant dans l'entreprise et à partir de l'analyse économique et sociale. Nous avons souvent coutume de reprendre cette phrase du mouvement ouvrier : « par et pour les travailleurs », avec un syndicalisme et un projet de société basé sur « des droits et des devoirs universels ». Merci donc à l'équipe d'organisation, et particulièrement à SUD Industrie 51 et SUD Industrie 08 pour leur investissement dans la préparation aux côtés du CASI. Ce 7ème congrès se tiendra donc en régions, et c'est une première, signe aussi de notre vitalité.

Nous avons d'ailleurs fait le choix dans ce rapport d'activité d'avoir deux axes : le premier, de manière chronologique, qui reprend notamment à partir du bulletin de SUD Industrie « Le Brasero » toutes les actions, analyses, actualités depuis 2020. Le deuxième axe, qui compose la seconde partie, est, lui, concentré sur certaines thématiques qui convenaient de

détailler, soit par l'importance et/ou la question statutaire/mandats. Avec toujours le même principe : essayer d'être synthétiques pour donner de la lisibilité et permettre la plus grande appropriation par les syndicats.

Ce congrès, placé avant tout sous le signe de la transmission, nous amène aussi à avoir une pensée particulière pour Laurent Lacoste, décédé brutalement après une grave maladie, il y a maintenant presque 6 ans. La salle de formation, située à Rachel, continue de porter son nom et nous invite tout en nous inspirant des apports des camarades par le passé, à regarder vers l'avenir pour bâtir le progrès social, et ceci, en développant notamment l'Union Fédérale SUD Industrie. Chacun en est l'acteur, au quotidien, pour construire ce syndicalisme de transformation sociale, de lutte de classes, révolutionnaire : comme en 2020, les mots sont pluriels et multiples à notre image, mais avec la volonté de changer radicalement l'organisation du travail en luttant contre l'exploitation.

2. A TRAVERS LE TEMPS

Junin 2020-décembre 2020

Notre congrès de juin 2020 prenait fin, dans des conditions particulières, en pleine crise sanitaire - avec le travail syndical mené en amont par l'Union Fédérale SUD industrie. La nouvelle équipe élue et les orientations votées, l'Union Syndicale SUD Industrie devenait l'Union Fédérale SUD industrie - point qui a cristallisé le plus de débats, dans une période très tendue vis à vis de Solidaires. Un congrès qui cependant, après de nombreuses discussions, a dégagé une unanimité de consensus sur la combattivité, le développement, le positionnement vis à vis des ONG, le renouvellement du CASI et la volonté de porter haut et fort notre singularité syndicale.

Juste après le congrès, plusieurs actions et combats ont été menés, telle la défense de la liberté d'expression par suite d'attaques d'entreprises contre les tracts des syndicats (comme dans le 49) ou encore un appel à manifester pour la « fin des privilèges » le 14 juillet. Une occasion de rappeler que les objectifs mêmes symboliques, ou vers les lieux de pouvoir, sont aussi nécessaires pour créer une dynamique comme défendue lors du mouvement des Gilets Jaunes.

Ce sont essentiellement les luttes sur les emplois et les salaires qui ont déjà été nombreuses à l'époque, avec notre soutien aux manifestations du personnel de santé, déconsidéré dans une période post-covid par le gouvernement. Comme souvent, le CASi a alors rappelé l'importance de la construction de syndicats, de nous outils, avec un développement côté 44 (après la création du 85 quelques temps avant), et a avancé notre cahier revendicatif : contrôle des aides publiques, renforcement de l'appareil productif et prise en compte des besoins de la population, etc.

Les 10 et 11 septembre 2020 s'est tenue la première réunion de structuration de la liaison d'activité agro-alimentaire, animée par Mickael Ménard (72, CASI). La période a été aussi celle de formations spécifiques pour décrypter les différents dispositions ALPD/APC/ARME. Côté vie interne, plusieurs congrès territoriaux ont été organisés en présence du CASI : 73-74, 27 ou encore le 76; Nous avons également eu l'occasion de rappeler notre soutien face aux intégrismes religieux et l'extrême droite à travers notre secteur « laïcité et lutte contre les discriminations » lors de l'assassinat de Samuel Paty. Le CASI a également accompagné la projection du film « le feu sacré » en participant à plusieurs débats autour de la réindustrialisations, de la financiarisation de nos secteurs et du rôle que peuvent jouer les salariés et leurs représentant-e-s..

Le CASi a également mis en œuvre les résolutions alors votées au congrès de 2020.

2021

L'année a commencé par une manifestation nationale, contre les licenciements, dans laquelle SUD industrie s'est engagée en amont dans la préparation, malgré quelques difficultés sur le lien entre organisations politiques et syndicats. Cette manifestation fut une réussite avec plusieurs délégations SUD industrie montant sur Paris, jusqu'au MEDEF. Ce n'était d'ailleurs pas un hasard, car dans le même temps, les négociations nationales - auxquelles nous ne sommes pas conviées - commençaient à annoncer une casse des conventions collectives de la métallurgie, sujet sur lequel nous avons été régulièrement actifs depuis.

Le départ de Mei-Xin du CASi a laissé place à Francky sur l'aspect coordination nationale à cette époque, où nous avons également relancé la liaison d'activités du BTP via une réunion avec le 59-62. De nombreux débats ont également traversé SUD industrie et les conseils syndicaux, autour du télétravail, entre aspirations individuelles et collectives, de l'importance

de la vie privée, de se retrouver ensemble, et la volonté dans le même temps de se réapproprier l'organisation du travail. Ou encore de la prise en charge financière de l'entreprise dans ces conditions. Une formation a été réalisée sur le sujet par le CASI, chutant également sur un cahier revendicatif découlant des remontées des syndicats lors des instances.

L'actualité de nos secteurs a été marquée par une longue et belle lutte des MBF (39) : grève, occupation d'usine et rassemblement devant Renault, avec les syndicats SUD implantés. Un mot d'ordre : sous-traitants, équipementiers, constructeurs, la filière est la même et le patronat est responsable de ces destructions d'emplois. Dans le même temps, le gouvernement a multiplié des annonces bidons au nom de « l'écologie », en condamnant plusieurs filières et emplois : Bosch Rodez, Renault, etc. En misant tout sur la voiture électrique, sans se soucier des métiers, des bassins d'emplois, et avec une vision stratégique industrielle absente et critiquée, patronat et gouvernements cassant l'industrie et le mouvement ouvrier. Ce sont les salariés qui comme souvent trinquent. Les luttes menées par les syndicats et soutenues par le CASI ont rappelé l'importance de la vigilance comme lors de la casse de Renault avec la mise en place de l'entité Renault Electricity.

Ces différentes luttes menées par les syndicats SUD dans l'automobile ont trouvé aussi une résonance particulière dans l'organisation des rencontres internationales (11 pays) le 27 mars 2021, rappelant le caractère obligatoirement internationaliste pour s'organiser et gagner. Quelque temps après un premier mai combatif et en hommage à la commune de Paris, plusieurs syndicats ont été créés : SUD industrie 37 et SUD industrie Alsace.

A l'issue du cycle électoral, les résultats globaux ayant été publiés, l'Union Fédérale SUD industrie représentait, toutes entreprises confondues, environ 39000 voix aux élections professionnelles (20% du score total de solidaires, permettant au passage de rapporter des financements importants à Solidaires, avec de nombreux points de crispation dans le passé sur le sujet sur la répartition interne, notamment entre public et privé).

Côté conditions de travail, SUD industrie 16 avec le CASI a continué de porter le combat contre les agents chimiques cancérigènes avec une audience début juin en cour d'appel. Peu de temps auparavant, notre conseil syndical sous forme extraordinaire votait la dernière résolution non débattue au congrès ordinaire de 2020 en l'adoptant à l'unanimité : reconquête industrielle et sociale, permettant de renforcer notre réflexion, analyses et propositions propres à nos secteurs.

A l'approche du futur cycle électoral, le secteur formation a préparé longuement en amont une formation « PAP/préparer les élections professionnelles », en y consacrant beaucoup de temps afin de permettre une meilleure autonomie des structures dans leur processus électoral et ceci afin de se renforcer globalement. L'arrivée de nouveaux formateurs-trices a également nécessité une prise en charge spécifique. L'Union Fédérale a également décidé de lancer une campagne nationale sur les NAO (notes internes régulières avec plusieurs initiatives, promotion des AGU, coordination sur la question, impulsion de luttes, matériel, etc.) qui même si elle a été reprise par beaucoup de syndicats peut interroger sur notre capacité réelle à mettre en application complète nos (bonnes) résolutions d'instance.

Parallèlement dans la période, notre participation au Forum « Reconstruire », à l'initiative de SUD industrie Franche-Comté, après une longue bataille à General Electric/Alstom contre un énième PSE, permettait de populariser nos revendications, telle la remise en cause de la propriété privée des moyens de production et le rôle de transformation sociale clairement assumé par les syndicats (enfin certains, comme le notre !).

Souhaitant renforcer nos apparitions et donner aux syndicats la possibilité d'avoir accès à un large matériel syndical fédérateur et collectif, la boutique militante a été renforcée

durablement grâce à Jérôme (08 CASI), pendant que SUD Michelin fêtait ses 20 ans, et continuait de connaître un fort développement. La grève à Bergams (Francilien), dure et avec blocage, malgré une implantation et un fort soutien, s'est soldée par la fermeture de l'entreprise, voulue par le patronat pour tenter de faire un exemple devant le refus de signer un accord de compétitivité. Communiqués de presse, manifestation, volonté d'étendre la grève à d'autres filiales du groupe NORAC n'auront pas suffi, avec la complicité de certains syndicats réformistes.

A l'issue du conseil syndical de décembre, dont une demi-journée consacrée à la convention collective de la métallurgie (Bernard pour le secteur formation+ la Basse-normandie), ont été votés notamment une structuration du juridique mais aussi l'organisation d'une journée de « convivialité » annuelle dans chaque syndicat ; l'objectif étant de réunir adhérent-e-s, sympathisant-e-s et cercle plus large, des différentes sections d'un même département pour créer davantage de liens dans un moment fraternel. Si plusieurs syndicats (comme le 26-07) ont réussi à décliner cette initiative, il reste encore beaucoup à faire sur ce projet ambitieux avec un ancrage local nécessaire.

2022

L'année a commencé par la guerre en Ukraine, et l'Union Fédérale SUD industrie à travers le secteur international a rappelé la nécessité de stopper l'agression Russe en Ukraine, afin d'arrêter les guerres entre les peuples et de mener la bataille sociale. Cette guerre, en plus des victimes civiles, a également eu de fortes répercussions dans de nombreux pays concernant l'inflation - réelle ou fabriquée - mais qui a tapé au porte-monnaie des travailleurs.

Ce sont d'ailleurs des luttes importantes sur les salaires menées par les équipes SUD, qui ont permis de faire vivre la campagne NAO. Le 8 mars 2022 fut l'occasion de rappeler notre volonté de supprimer toutes discriminations salariales mais aussi les temps partiels imposés. Fidèles à notre positionnement sur l'égalité entre travailleurs, plusieurs membres du collectif d'animation ont signé un article dans la revue de réflexion des Utopiques « *réalités, alternatives, syndicalisme* », consacré au droit du travail dans les prisons. Ce papier s'inscrit dans une longue implication dans cette revue de Solidaires, qui a vu le jour notamment grâce à SUD industrie. Un second article, écrit également par plusieurs camarades du CASI intitulé « *pouvoirs, politique et mouvement social* » rappelait notre attachement aux fondamentaux de la charte d'Amiens, du fait de son caractère éminemment révolutionnaire pour le syndicalisme. Mais aussi le refus de la neutralité, en rappelant notre antifasciste historique, contre l'extrême droite traditionnelle mais aussi contre tous les courants religieux intégristes, dans une période électorale où nous savons que le changement « *ce sont nos luttes qui le feront* » et rien d'autre. Rappelons au passage que plusieurs élus du Front National ont déposé plainte contre SUD Industrie et deux de ses membres, l'un co-secrétaire et l'autre SUD industrie Franche-Comté, dans le cadre du service d'ordre de l'intersyndicale en 2019... Des auditions en 2021 des deux camarades concernés par la police nationale ont eu lieu, heureusement classées sans suite.

Continuant de porter nos mandats de congrès « pour une industrie sociale et forte », plusieurs tracts et articles ont été écrits par le CASI. L'aspect de la communication avait été remis en avant, en incitant les syndicats à suivre plusieurs exemples de journaux d'entreprises pour populariser nos idées : Volvic et Michelin (SUD industrie Auvergne), Valéo (51), ou encore LDC. Si nous n'avons pas réussi à développer davantage ces journaux d'entreprises tels que votés lors des derniers congrès, plusieurs syndicats ont continué à en créer, et c'est d'ailleurs dans cette logique que le Brasero est devenu l'organe de référence

externe de SUD industrie, avec une périodicité importante. Une tâche qui nécessite temps et rigueur, mais qui permet de donner une vision globale, surtout à l'extérieure, de notre existence et de l'activité des syndicats.

Nous avons ainsi pu communiquer davantage sur les arcanes des réunions de branche, et du travail entrepris par la délégation SUD du caoutchouc (en lien étroit avec le CASI) sur la négociation salariale des minimas conventionnels : réunions houleuses, saisines de la DGT, avec un rôle très actif de SUD malgré toutes les limites des réunions paritaires.

Comme nous l'avons fait depuis 2017, grâce aux liens étroits que nous avons avec plusieurs dessinateurs de presse (Jiho, Besse et dans une moindre mesure aujourd'hui Gros), nous avons commandé plusieurs dessins pour illustrer affiches, tracts et bulletins : il s'agit en effet d'une richesse d'avoir des caricaturistes (qui ont en plus de talent !) pour égayer une communication et permettre aux syndicats de disposer d'une base de données pour les aider dans la réalisation de leurs propres communications. Ce fut le cas pour la journée internationale contre les accidents de travail du 28 avril.

Le 1er mai traditionnel reste une étape incontournable, mais pas encore suffisamment pris en charge. Il s'agit de manifestations certes départementales mais du progrès reste à faire dans l'animation nationale du sujet et peut interroger sur notre rapport de masse à cette manifestation. Avec la création de SUD industrie 18 et la structuration du 01, et après un long travail du CASI, un kit d'accueil a vu le jour. Un bel objet téléchargeable en PDF mais aussi imprimé à plusieurs milliers d'exemplaires. Il s'agit d'un outil très important pour notre développement, présentant l'Union Fédérale, son fonctionnement, la formation syndicale, le développement, notre identité...

Notre conseil syndical a interrogé lui, grâce à l'intervention d'un camarade de SUD-Rail autour d'un livre intitulé « *les désobéissances ferroviaires* », les notions de légitimité et légalité, qui peuvent traverser chaque syndicat lors des luttes, quand la loi est insuffisante ou pro-patronale. Plusieurs luttes emblématiques (AGCO 60 / PEI SIF / JOHN DEERE 45, etc.) ont été menées pendant plusieurs jours, autour des salaires mais pas seulement.

L'Union Fédérale SUD industrie a également organisé une grande session de formation sans précédent les 28, 29 et 30 juin (une petite centaine de délégués) sur la CCN métallurgie, avec une double animation (syndicaliste SUD + Maître de Conférence, Inès), permettant de lier vision politique globale et moyens techniques au service de l'action syndicale.

Notre union s'est également positionné en soutien aux combattant-e-s en Iran contre la dictature en place (« femme, vie, liberté »), dans le cadre aussi du réseau internationaliste dans lequel Solidaires est membre. Ceci permet de rappeler l'importance de se placer en dehors des réseaux internationalistes réformistes type CES ou Néo-staliniens comme la FSM (qui soutient notamment la dictature Iranienne en collaborant avec le régime sur place) et refusent toute démocratie syndicale. Comparaison n'est pas raison, mais l'exclusion du syndicat CGT PSA/Stellantis Poissy par la FD des métaux CGT est un des exemples de ce que peuvent donner les bureaucraties qui sont à la fois réformistes mais opposées à la démocratie ouvrière. Avec plus de 200 adhérent-e-s, l'équipe en place fonde alors SUD, qui obtiendra plus de 20% aux élections 2023 dans le premier collège et la représentativité sur le site.

Avec la préparation des élections, le CASI a sorti trois autocollants grâce à un travail avec notre maquettiste Gérard, permettant aussi une impression de plusieurs dizaines de milliers d'autocollants envoyés aux syndicats, à charge exclusive de l'Union. « agir au lieu de subir », cette campagne permettant d'inciter à voter SUD a repris notamment le visuel de la panthère, qui était le logo de la section SUD industrie ISS logistique & Production en 2010,

fait sur mesure par un camarade tatoueur de SUD industrie 27.

Janvier 2023 à juin 2023

Retraites : Il est difficile de dresser un bilan sur le sujet, dans le cadre du rapport d'activité, sans avoir pu préalablement le faire collectivement. Néanmoins, rappelons que lors du conseil syndical de décembre 2022, nous avons voté le mandat d'un appel franc à la grève dès le 19 janvier 2023 (date décidée par l'intersyndicale), avec une stratégie claire : un cahier revendicatif compréhensible et accessible pour le secteur privé avec des mots d'ordre notamment sur la question des annuités, une unité si possible mais sans qu'elle soit une finalité et aller vers les lieux de pouvoir pour que les manifestations aient du sens dans la construction d'une massification de la grève. Nous avons multiplié les communiqués, tracts nationaux - sur la base des positions des syndicats, régulièrement sollicités par courriel, Visio-conférence extraordinaire sous forme de CS, etc. - mais avec pas assez de participation ou de remontées par moments, tout en mettant beaucoup d'énergie sur un appel clair pour le 7 mars 2023 pour la grève générale. Du matériel spécifique a également été décliné, en fiches et autocollants. Nous regrettons néanmoins le rôle joué par l'intersyndicale, avec X journées saute-mouton, une fraîcheur pour un affrontement généralisé avec le pouvoir, un débouché politique parlementaire mais aussi la reprise des bilatérales avec le gouvernement. Cette critique ne s'applique pas uniquement aux « autres syndicats », malheureusement.

Côté juridique , plusieurs contestations de RSS ont lieu, faits qui étaient devenus plus rares ces dernières années. D'où l'importance des statuts départementaux (avec un gros travail de suivi de relecture, de co-organisation parfois des congrès) mais aussi nationaux. Plusieurs contestations au niveau des départements/régions ont été pris en charge (pas financièrement pas en préparant nous-mêmes les dossiers) directement par l'UFSI. Soulignons également l'action de la CGT du livre (FILPAC), qui a contesté notre présence aux élections de RIVET (imprimerie CGT) aux motifs que nous ne serions pas représentatifs au niveau national... une incompréhension des textes et une attaque contre la démocratie ouvrière devant le tribunal, mais remportée par SUD Industrie après des élections où nous obtenons 50%. Une série de résultats aux élections CSE montrent un fort développement, pendant que les formations PAP continuent grâce à l'animation de Florent et du travail réalisé en amont par le secteur formation : Lisi Aerospace, Louis Vuitton, Toupret, HESS, Khloer Sorel, Rabot Dutilleul, Staub, Alstom LDC, NCS, Michelin... Les résultats complets sont à retrouver notamment dans le Brasero.

Rôle moteur du SIF et de l'UFSI dans l'organisation et l'animation de la journée du 28 avril 2023, dans la poursuite de notre dénonciation médiatique de l'invisibilité des AT 2022.

Au-delà des formations spécifiques CSE menées dans les conditions habituelles depuis le congrès extraordinaire de 2018, deux grèves emblématiques éclatent: l'une à Unilin (08) sur les salaires, l'autre à Orano (BN, qui vient d'être gagnée!) sur les 5X8, dans une section forte de nombreux adhérent-e-s et après avoir obtenu la première place aux élections CSE. Un signe positif sur lequel nous avons décidé de clôturer ce rapport d'activité, puisqu'il est à l'image de cette réussite : augmentation du nombre de syndicats, de section, d'adhérents et aux élections CSE, malgré toutes les difficultés rencontrés . SUD Industrie est aujourd'hui incontournable dans le paysage syndical des secteurs industriels ; la construction reste inachevée et le chemin encore long, et souhaitons une implication entière au futur CASI.

3. SECTEURS, LIAISONS & CASI

Secteurs	Précisions complémentaires
Vie interne	Résolution des conflits avec un bilan très positif, participation aux AG et congrès afin d'aider à la structuration et l'animation locale (nécessitant un forte présence et régulière sur le terrain auprès de tous les syndicats et donc des moyens financiers et humains indispensables), mise en place de plusieurs outils telle la circulaire interne, animation de listes d'échanges entre syndicats
Développement	Nombreux syndicats qui ont vu le jour (rencontre avec les équipes sur place, suivi des statuts si nécessaires ou aide à la création de sections), matériel mis à disposition y compris via la boutique militante dans le cas de nouveaux syndicats territoriaux si nécessaire, suivi des élections, aide à la réalisation des tracts, etc.
Trésorerie	Rentrée plus importante des cotisations (dans l'absolu suite au développement sur les trois dernières années et au prorata des adhérents) mais encore des difficultés sur l'échéance des paiements de certains syndicats. Préparation de la formation trésorerie avec le secteur formation et CR annuel.
International	Rencontres et échanges avec plusieurs syndicats membres du réseau internationaliste de Solidaires
Laïcité & lutte contre les discriminations	Expressions sur plusieurs sujets d'actualités. Idée de traiter une question de manière annuelle pour produire du matériel.
Formation syndicale	Rapport de gestion réalisé de manière annuelle auprès du CEFI+ diffusé en interne + AG IFESIS statutaire en août sur la base du secteur formation du CASI + programme 2020-2023 important : CSE SSCT communication, PAP, animation équipes syndicales maîtrise des outils informatiques, CCN métallurgie, trésorerie (en cours de préparation).
Organisation d'évènements	Aide à l'organisation d'initiatives des syndicats (congrès, manifestations)
Boutique militante	Nombreux produits mis en place (chasubles, autocollants, drapeaux, etc.) avec envoi rapide et suivi des demandes
Juridique	Réponse à une trentaine de sollicitations des syndicats (accords, sanctions disciplinaires, jurisprudence)

Communication	Mise en place de plusieurs outils numériques + tracts + dessins
Luttes	Suivi de plusieurs luttes et accompagnement des équipes (matériel, conseils, etc.) + coordination niveau national
Retraités	Pas d'activité sur la mandature

Liaisons d'activités

- Caoutchouc : travail de coordination mené dans la perspective de la délégation SUD-Solidaires dans la branche du caoutchouc (convention collective nationale), représentée à ce jour ultra-majoritairement par les équipes SUD industrie (Michelin). CR du travail de branche diffusé aux équipes concernées, saisine de la DGT inter-fédérale - avec les limites que l'on connaît - notamment sur les NAO ou le fonctionnement, travail autour des outils de communication et plan de développement dans les autres entreprises du caoutchouc (en plus du gros travail syndical réalisé à Michelin).

- Agro-alimentaire : Malgré plusieurs relances, la coordination a du mal à fonctionner du fait d'un manque de moyens. A contrario, développement important dans l'agro-alimentaire (créations de sections et bons résultats) mais besoin d'un meilleur recensement et de programmer une nouvelle réunion de structuration (liste whats app et mail déjà mises en place).

-Automobile : Développement et coordination à renforcer. Implantation développée dans Stellantis et Renault. Difficultés à faire le lien avec les sous-traitants. Echanges d'informations renforcés via liste mail et WatsApp. Travail international en stand-by suite à un manque de moyens (humain et financiers) et à une commission internationale de Solidaires trop axées vers le sociétale. :

- BTP : même constat que l'agro-alimentaire : développement et résultats en hausse mais difficultés à faire fonctionner régulièrement une liaison inter-entreprises par le manque de moyens et l'implication des camarades concernés dans leurs entreprises et au niveau de leurs territoires en priorité.

- Armement : création d'une nouvelle liaison (avec un article sur le sujet pour tenter de poser les jalons de nos revendications sur ce secteur spécifique) grâce à de nouvelles implantations : Arquus, Safran, secteurs défense dans certaines grandes entreprises, etc.

Ces liaisons d'activité devront être représentées dans le futur CASI, avec la volonté de (re)relancer et renforcer le travail déjà entrepris sur le sujet lors des dernières années, qui représente déjà une véritable avancée par rapport à la mandature précédente, ce qui est de fait positif.

Nos rapports avec les instances de Solidaires

Nos rapports avec le Secrétariat National de Solidaires ont souvent été tendus, tant sur le fonctionnement interne que le positionnement mais aussi le manque de prise en compte des différentes sensibilités et équilibres. Les instances ont été également complexes, et la mise en activation de la commission des conflits contre SUD Industrie (motivée par une suite de positions : boycott congrès Solidaires, liberté d'expression publique sur la laïcité mais surtout de manière officielle par la question d'un adhérent dans SUD industrie 16) n'a pas aidé. Bien entendu, cette situation n'est pas isolée à SUD industrie, et aujourd'hui la question se pose par plusieurs structures et le SN d'une exclusion de la FD SUD Commerces & Services.

Solidaires semble connaître une crise à la fois de croissance mais aussi d'identité, sur ce qui faisait sa différence dans le syndicalisme : luttes syndicales (qui sont remplacées aujourd'hui par Solidaires par des luttes *dites* « sociétales », surtout sans angle et prisme syndical du travail, et pro-ONG sans prendre en compte les travailleurs), autonomie des structures, etc. Nos critiques sur les orientations prises par ces instances concernant un suivisme aveugle des orientations de la CGT sous prétexte d'unité ne sont ni comprises ni acceptées. La gestion du FPN. (Fonds paritaires, liés aux seules élections du secteur privé) ne nous satisfait pas car trop orientée vers les secteurs du public et l'occupation des locaux à GAB (« siège » Solidaires) au détriment du développement du secteur privé qui de ce fait ne peut pas prendre sa place dans des instances monopolisées par les représentant du secteur public. Le conflit aberrant entre le SN et Sud Commerces en est l'illustration. Nous avons néanmoins participé à de nombreuses instances internes (BN et CN) pour défendre nos positions, réussi à provoquer une réunion de la « nouvelle chance » pour empêcher l'exclusion de la FD Commerces et aller vers une sortie apaisée pour protéger l'outil commun, mais aussi régulièrement présents dans la commission syndicalisation pour avancer sur plusieurs sujets. Ce débat, bien que peut-être secondaire, ne doit pas être négligé car nous insistons pour que chaque structure nationale, dès lors qu'elle respecte les statuts, n'ait pas d'ingérence dans son fonctionnement interne pour ne pas retrouver des situations vécues dans certaines confédérations verticales.

CASI et renouvellement

Le CASI s'est réuni lors de la dernière mandature tous les mois (le premier mardi, pour donner une régularité) en présentiel + visio (pour permettre une participation accrue des camarades en région). Chaque CASI a fait l'objet d'un CR complet diffusé sur les listes internes et désormais depuis 5 mois dans le cadre de la circulaire interne, permettant un contrôle des syndicats. Le compte-rendu est en effet souvent l'une des conditions essentielles pour faire vivre la démocratie interne pour que la communication soit la plus importante possible par les mandants, sur la base des décisions de conseils et de congrès (deux conseils syndicaux physiques à ce jour par an proposition de repasser à une formule : deux physiques + deux en visio supplémentaires sous forme de CASI élargi pour redonner la possibilité à tous les syndicats de s'impliquer davantage même à distance même si dans le passé la participation était parfois très faible sur ce rythme).

La permanence du CASI se tient chaque mardi à minima pour traiter les affaires courantes/urgentes entre deux CASI.

Le renouvellement du CASI est aussi l'un des enjeux du congrès, tel qu'il est annoncé dans le document d'orientation de la liste « *renforcer SUD industrie et nos lutes (ci -dessous)*, et qui permettra après ce rapport d'activité, d'esquisser l'avenir autour de trois points : la transmission, un renouvellement à accompagner et enfin bâtir dans l'unité le renforcement nos syndicats.

Le collectif d'animation de SUD Industrie



Document d'orientation de la liste du CASI « Renforcer SUD industrie et nos luttes »

A l'approche du congrès de l'Union Fédérale SUD Industrie, le CASI et les syndicats proposant des candidats de la liste « Renforcer SUD Industrie et nos luttes » pour le futur CASI ont réalisé cette contribution commune, sous forme d'un court document d'orientation. Depuis dix ans, le visage de notre syndicat s'est radicalement transformé grâce à un fort développement, la mise en place de nombreux outils, tout en conservant les valeurs initiales de lutte et de vitalité démocratique, tant en interne que dans les combats menés dans les entreprises.

Parce que nous pensons qu'il est important de préparer l'avenir sur des bases claires et un projet commun, ce texte souhaite à la fois rappeler l'importance de la transmission, du renouvellement et de la construction de notre syndicat.

Transmission

Dans les syndicats, sections, et d'une manière générale dans toutes les équipes syndicales - d'entreprises, territoriales ou nationales - la nécessité de transmettre est la pierre angulaire pour s'assurer de la continuité et du développement de notre syndicat. Ainsi, la mise en place de nombreux programmes de formation et celui à venir doivent permettre à chaque militant-e, chaque section, chaque syndicat, d'avoir le maximum d'autonomie pour agir librement et dans une visée émancipatrice. La transmission c'est à la fois le partage des connaissances, des pratiques, mais aussi l'égalité pour que chacun dispose de l'ensemble des informations et outils pour agir de manière consciente, tant individuellement que collectivement.

Un renouvellement à accompagner

Le collectif d'animation a été mis en place en 2014 afin d'instaurer une coordination collective au service des syndicats. Son but n'a pas changé et son rôle aussi bien interne qu'externe n'a qu'un objectif : être au service de l'action syndicale et des orientations collectives, tant sur le développement, l'animation, la communication, le juridique, etc, mais aussi les liaisons d'activité (caoutchouc, agro-alimentaire, etc.) L'équipe mise en place progressivement au fil des congrès l'a toujours été dans une optique de construction commune, d'équilibres internes et de bonnes volontés. Marc & Julien, en qualité de co-secrétaires, avaient également annoncé leur volonté de placer ce mandat sous le signe de la préparation du renouvellement. Il est donc important de constituer une équipe renouvelée du CASI - avec plusieurs départs et camarades partant à la retraite - mais également d'opérer la seconde étape nécessaire pour s'assurer un renouvellement des camarades qui assureront le secrétariat de l'organisation. Pour cette raison, une liste unitaire de 15 camarades est proposée, avec l'entrée notamment de Zakaria, Janète, Lucie, Sami et Nicolas. Cette liste, toujours placée sous le signe de l'unité et de l'équilibre, avec désormais deux femmes en lieu et place d'une, montre aussi l'émergence d'une nouvelle génération de camarades prêts à se mettre à disposition de l'organisation et des syndicats. Ces camarades viennent apporter leur pierre à l'édifice, tandis que d'autres prendront davantage de responsabilité, tel Florent en qualité de formateur national en lien avec l'IFESIS et le secteur formation, porté notamment par Francis. Deux camarades ont également été proposés par leur syndicat pour reprendre le co-secrétariat, Francky et Jérôme M. Ils pourront ainsi se partager les rôles internes et externes, en lien avec le CASI et le soutien de la nouvelle équipe. Ainsi, les futurs deux anciens co-secrétaires, conformément aux engagements pris, descendent de charges mais se sont proposés à continuer le tuilage afin que le renouvellement soit réalisé dans les meilleures conditions.

Bâtir dans l'unité en renforçant nos syndicats.

Nous savons l'importance de développer SUD Industrie dans nos secteurs, encore plus dans la période actuelle, pour peser, augmenter le rapport de force et gagner de nouveaux droits face au patronat et à l'Etat.. Outre les résolutions proposées à ce congrès, qui feront l'objet d'un débat collectif, et de l'engagement que nous prenons de nous inscrire dans le respect des statuts et dans la continuité de ce qui a été fait jusqu'à maintenant, nous proposons une grande campagne de syndicalisation dès septembre 2023. Nous savons qu'il est ainsi nécessaire à la fois de consolider l'unité en interne, de continuer une animation au service des sections et syndicats mais aussi de développer notre organisation par trois prismes : l'augmentation du nombre d'adhérents là où nous sommes, la mise en place d'outils supplémentaires pour les animateurs/trices de sections et syndicats, et la création de nouvelles sections et syndicats via des objectifs territoriaux. La campagne de syndicalisation que nous proposons s'appuiera ainsi sur un triptyque formation / développement / animation de la vie interne , dont les fêtes annuelles des syndicats que nous souhaitons impulser dès 2024. La liste que nous proposons aux congressistes est le fruit de cette volonté et de ces quelques réflexions, qui nous l'espérons, permettra d'appuyer l'action quotidienne de tous les militant-e-s SUD dans les secteurs industriels et faire vivre un syndicalisme de masse, de classe mais aussi démocratique et de transformation sociale.

ATELIERS

Plusieurs « ateliers » se sont également tenus, permettant de travailler en petit groupe sur plusieurs thématiques et d'anticiper les futurs débats décisionnels, tout en approfondissant nos réflexions collectives. L'atelier « Quelles productions? » nous a permis de nous interroger sur qui décide, quoi produire, sur quels critères mais aussi comment agir avec des revendications transitoires.



L'atelier « Egalité » (dont H/F) était l'occasion de continuer le travail autour des salaires, des temps partiels imposés, de l'évolution de carrière et aussi de la prise en compte de toutes les égalités pour que le syndicalisme s'attache aux questions collectives.

Enfin, l'atelier « accidents du travail » s'inscrivait dans le cadre du travail syndical réalisé sur le sujet cette année par SUD industrie et de la campagne nationale aux côtés d'autres organisations syndicales.



« L'émancipation de la classe ouvrière n'est pas une lutte pour des privilèges et des monopoles de classe, mais pour l'établissement de droits et de devoirs égaux et pour l'abolition de toute domination de classe » (extrait des statuts de l'A.I.T.).



CONGRES 26, 27 et 28 juin 2023 SUD Industrie

Projet R.1 : Négociations collectives

Notre développement nous amène aujourd'hui à être de plus en plus présents lors des négociations dans les entreprises mais aussi dans les branches/conventions collectives. Pour rester fidèles à l'idéal de liberté d'action, de nos valeurs tout en mutualisant les outils, il est nécessaire de questionner nos pratiques syndicales et de tracer plusieurs pistes pour bâtir un horizon commun.

Il est ainsi mis en débat 7 propositions dont la principale autour d'un intranet.

1. **Objectif** : créer un outil permettant de mettre en commun les expériences de négociation et éviter les pièges que certains auraient rencontrés. L'idée est de partager les bonnes pratiques, les retours d'expérience, les astuces et les points de vigilance pour permettre à un syndicat qui aborde une négociation de bénéficier de l'expérience d'autres syndicats et ainsi éviter de partir d'une feuille blanche. Cela peut concerner les négociations ponctuelles (CSE, nouvelle convention collective, GEPP...) comme les négociations périodiques (NAO, salaires, égalité H/F...)

Proposition : créer un espace d'échange (mini Cloud) accessible depuis le site SUD Industrie (en accès privé), sur lequel pourront être stockés les accords négociés, complétés de commentaires qui pourront aider à la négociation d'un accord similaire.

Cela implique de :

- identifier un webmaster et définir son rôle (rôle de modérateur seulement, rôle d'intermédiaire de téléchargement...)
- rédiger un guide ou une charte d'utilisation qui définisse des garde-fou, sur le volume ou la confidentialité des informations téléchargées notamment.

La question se pose de créer une page de « petites annonces » où un syndicat pourrait demander des info à l'ensemble de la communauté sur un accord en particulier.

2. Renforcer la coordination des liaisons d'activité (BTP, CAOUTCHOUC, AUTOMOBILE, AGRO-ALIMENTAIRE, ARMEMENT), en produisant davantage de réflexions et d'échanges entre équipes de la même branche SUD industrie ,

3. La mise en place effective de la Charte avec nos valeurs, dont le principe a été validé lors du dernier congrès, en rajoutant un passage autour des pratiques syndicales de négociations collectives.

4. Mettre en oeuvre une session de formation NAO sur le même modèle de ce qui a été fait pour le PAP (15 sessions) et questionner les moyens afférents ;

5. Qui dit négociation dit information et communication, en renforçant à la fois les formations, outils et pratiques qui permettent de communiquer davantage et d'identifier SUD industrie ;

6. Tirer un bilan de notre présence dans la convention collective du Caoutchouc pour réfléchir à notre développement dans d'autres secteurs en travaillant à des plans de développement ciblés, notamment dans la métallurgie où la casse de la convention collective doit permettre à notre syndicat de progresser, ..entre des syndicats réformistes et des fédérations CGT qui le deviennent de plus en plus.

7. Remettre le syndicat au centre de l'action via une campagne de syndicalisation de masse, seule garante de permettre de peser davantage dans la négociation collective pour arriver à porter nos revendications transitoires de remise en cause de la propriété privée des moyens de production.

« L'émancipation de la classe ouvrière n'est pas une lutte pour des privilèges et des monopoles de classe, mais pour l'établissement de droits et de devoirs égaux et pour l'abolition de toute domination de classe » (extrait des statuts de l'A.I.T.).



CONGRES 26, 27 et 28 juin 2023 SUD Industrie

Projet R.2 Juridique : Mettre en place un réseau pour répondre à tous les cas

Constat : Chaque Syndicat doit avoir la capacité d'apporter des réponses fiables en termes de droit que ce soit sur des recours individuels comme collectifs (CSE, CSSCT, RP, respect des accords, code de travail). Pour les cas individuels : les informations nécessaires sont les bases du droit, code de travail, la jurisprudence applicable afin de pouvoir produire des écrits, répondre à un courrier direction avant le recours à l'avocat. Pour les cas type respect des accords, batailles lors des plans imposés, CSE, RP... la base juridique et jurisprudentielle est importante mais il faut ajouter aussi la capacité à agir avec les DREETS, et autres acteurs locaux. Dans les deux cas le facteur temps peut être un facteur très important ! D'autre part certains sujet sont très complexes et nécessitent d'avoir recours à des réponses, conseils plus pointus. **Voici nos propositions d'organisation :**

A) Etablir un réseau local

Les élus par le CSE ont souvent accès à une ressource de type support juridique (abonnements ou autre), une partie des militant.es ont aussi de bonnes connaissances en droit grâce à leur expérience. Il est aussi utile de noter les personnes qui sont en relation avec des avocat.es.

Pour commencer ce grand chantier :

- **Cartographie** des possibilités locales au sein de SUD, mais aussi Solidaires local lorsque cela existe.

Pour être efficace nous préconisons ce qui suit :

- **La mise en place de référent.es**, personnes qui pourraient consigner ces informations, les mettre à disposition et conseiller sur les personnes qui sont le plus en capacité de fournir ce type de support. Afin d'avoir un temps de réponse compatible avec les problèmes posés, il est nécessaire prévoir plusieurs référent.es.

Malgré tout, certaines questions ne trouveront pas de réponses à cause de l'urgence ou parce qu'on touche à des sujet complexes : ex discrimination syndicale : si on a déjà été en justice à ce sujet, cela implique la connaissance du cadre légal, les pièces à apporter ...la procédure Idem pour un recours pour non-respect d'une convention, ou problèmes rencontrés lors de plan social...

B) Réseau national :

Lorsque les ressources locales sont faibles ou pas de réponse aux questions il faut recourir au niveau national (à distinguer de local Parisien).

De la même façon, il serait nécessaire de dresser une cartographie par type de compétences :

- **Défense salarié.es** : sanctions/licenciements, Santé (inaptitude, restrictions, AT, maladie pro), discrimination, condition de travail ...

- **Défense collective** : BDES (dont cas de non-respect, pas d'accès, incomplète), entraves, CSE recours en cas de non-respect info consul (dont recours DREETS)

Un système de référent.es doit permettre d'aiguiller les demandes notamment sur les cas urgents ou complexes (ex discrimination syndicale, plan social...)

- **Mise en place des juristes** pouvant intervenir dans les 48 heures pour répondre aux problématiques affrontées par les sections

C) Formation :

Dans tous les cas local ou national, la formation est la base incontournable d'une action fiable. Nous devons renforcer la formation juridique en interne en plus des sessions déjà existantes... Le CASI proposera régulièrement, à travers les secteurs formation et juridique, des formations débutantes et plus afin de constituer un vivier de personnes aptes à répondre. Le droit est souvent le point d'entrée pour des salarié.es vers le syndicalisme

« L'émancipation de la classe ouvrière n'est pas une lutte pour des privilèges et des monopoles de classe, mais pour l'établissement de droits et de devoirs égaux et pour l'abolition de toute domination de classe » (extrait des statuts de l'A.I.T.).



CONGRES 26, 27 et 28 juin 2023 SUD Industrie

Projet R.3 : Communication syndicale

Pour l'UFSI la communication syndicale est une arme au même titre que la grève ou la manifestation. Les unes ne vont pas sans l'autre. La communication syndicale doit entraîner la prise de conscience qui permettra la lutte et générera un mouvement allant en s'amplifiant.

Les patrons l'on bien compris, eux qui nous abreuvent d'une communication d'entreprise sensée nous faire partager leurs objectifs de rentabilité et de profits. Pour convaincre et mobiliser, la communication syndicale doit être double : à la fois informative (les droits des salariés, le fonctionnement de l'entreprise et ses résultats, l'analyse des projets patronaux, etc.) et agitateur (dénonciations des plans patronaux, appels aux rassemblements, à la grève et manifestations, etc.).

Pour toucher tous nos collègues, qu'ils soient ouvriers, techniciens ou cadres, en CDI ou pas, prestataires ou intérimaires, il faut une communication multi-outils et collective.
Multi-outils c'est-à-dire : tracts, affiches, réseaux sociaux et réseaux de communications (mails, whatsapp, etc.), et aussi par des prise de parole, rencontre / débats...
Collective c'est-à-dire : décidée collectivement par une commission, un collectif communication. Des spécialistes oui mais qui travaille collectivement et sous le contrôle du bureau du syndicat pour éviter tout dérapages sectaire, raciste, machiste, etc.

Nous proposons que les points ci-dessous soient discutés et développés dans chaque section syndicale voire complétés et / ou améliorés :

1. La communication étant un outil de développement du syndicat tant dans les entreprises ou nous sommes que dans celles où nous ne sommes pas encore, et un outil pour devenir plus fort-e-s en renforçant les échanges entre nous : Comment développer l'entraide pour le tractage devant nos entreprises et devant celles où Sud Industrie n'existe pas encore ? Comment renforcer la mutualisation des moyens ? Comment renforcer l'échange des tracts en interne ?
2. Les outils nationaux existants de comm. Le site, comment l'améliorer ? Facebook, état du développement, que veut-on à ce sujet à l'avenir ? Il y a des affiches nationales mais c'est limité.
3. Il y a des demandes de formations pour la rédaction de tracts, pour la production de vidéos, pour la prise de parole en entreprise. Quelles propositions faire au congrès pour leur mise en place ?
4. Comment améliorer la communication vis-à-vis des salarié-e-s de la sous-traitance sur nos sites, dans les petites boîtes de sous-traitance, par la communication locale dans les petites agglomérations etc. ?
5. Il a été décidé au Congrès de 2017 d'utiliser un matériel spécifique commun afin d'avoir une visibilité commune nationale. Comment améliorer l'application de cette décision pour éviter les couacs (ex. : oublié dans le calendrier Sud Renault d'intégrer le logo de l'UFSI) ?
6. Etudier comment intégrer dans les listes de diffusions des syndicats et sections les listes de diffusions locales ou nationales de l'UFSI.
7. Le droit à l'image. Question de l'utilisation des dessins de professionnels, des droits d'auteurs et de faire une liste de camarades ou autres qui voudraient dessiner.



STATUTS

Comme à chaque congrès, l'assemblée a débattu et adopté les nouveaux statuts nationaux de l'Union Fédérale SUD industrie ainsi que l'actualisation de la trame commune des statuts SUD industrie territoriaux. Adoptés tous deux à l'unanimité après quelques interventions et améliorations d'écriture, il s'agissait surtout d'une mise en cohérence avec notre fonctionnement, valeurs et pratiques. Une limitation est désormais inscrite : celle de trois mandats successifs en qualité de co-secrétaire, afin de favoriser la rotation des tâches, et s'inscrire davantage



dans une volonté autogestionnaire. Les nouveaux statuts, avec le nouveau CASI, ont fait l'objet d'un dépôt en mairie et peuvent être consultés librement sur notre site internet.

PLACE DU SECTEUR PRIVE AU SEIN DE SOLIDAIRES

Notre congrès a également été l'occasion d'un débat sur la place du secteur privé dans SUD/Solidaires, avec plusieurs invitations, dont la présence de la fédération SUD Commerces & Services. Il a notamment été question d'une discussion

franche sur les orientations de Solidaires et de la capacité de gérer et régler les

désaccords internes, notamment pour une meilleure prise en compte des difficultés de développement dans le secteur privé et une juste représentation de nos secteurs dans les instances de solidaires et pour les



financements. Une contribution sur le sujet sera proposée par notre Union, tout en ré-insistant aussi sur la dérive sociétal/ONG ; le syndicalisme a vocation à s'exprimer sur tous les sujets, mais sous l'angle syndical ; de transformation sociale mais jamais sans les premiers concernés, à savoir les travailleurs.

**HALTE AUX VIOLENCES
FINANCIÈRES!**





MANIFESTATION MEDEF

Lors de notre congrès, une manifestation, symbolique et déterminée, en direction et devant le MEDEF 51, a rappelé l'urgence de nos revendications : augmentations générales uniformes des salaires et échelle mobile pour l'inflation, défense de l'emploi et embauches à travers la reconquête industrielle et sociale, prise en compte de la pénibilité ou bien encore l'annulation de la contre-réforme des retraites. La vidéo est à retrouver sur notre internet.







Renforcement de la boutique Militante

Avec le renforcement du CASI, des camarades viennent renforcer la boutique militante, outil important pour le développement de SUD Industrie.

L'Union Fédérale SUD Industrie Boutique militante

« L'émancipation de la classe ouvrière n'est pas une lutte pour des privilèges et des monopoles de classe, mais pour l'établissement de droits et de devoirs égaux et pour l'abolition de toute domination de classe » (extrait des statuts de l'A.I.T.).



La boutique militante SUD Industrie : Pourquoi et comment commander du matériel ?

Être identifiés et visibles

Le premier intérêt de recourir à du matériel syndical commun, c'est d'apparaître, dans les manifestations, actions, tournées dans l'entreprise et mettre en valeur SUD industrie. En faisant connaître à la fois notre syndicat, sa présence, son travail de terrain, c'est donner la possibilité aux salariés de voir ce que nous faisons et nous rejoindre.



Montrer notre unité et notre force

En 2018, nous avons fait le choix collectif de nous doter d'une boutique militante, avec un matériel commun : mutualisation des coûts pour les petits et gros syndicats, trame commune, avec l'objectif de faire vivre une solidarité entre syndiqués. De Paris à Marseille en passant par Lille ou Bordeaux, mettre en avant le même logo, les mêmes couleurs, les mêmes chasubles, c'est assurément montrer notre nombre et notre cohésion. C'est également développer le sentiment d'appartenance de tous les militants à la même organisation pour recréer du collectif à travers l'outil syndical.

Du matériel varié à prix coûtant

Tous les objets vendus le sont sans réaliser de marges, afin que les syndicats puissent disposer du matériel de qualité au meilleur prix, pour quelques produits ou bien en plus grande quantité. Vous y trouverez des drapeaux, des affiches, des autocollants, des stylos, des verres, et désormais des calendriers. Si votre syndicat souhaite réaliser une commande spécifique (banderole par exemple), vous pouvez vous rapprocher de la boutique.

La boutique, comment ça fonctionne ?

Lancée sur mandat du conseil syndical et à l'initiative du collectif d'animation, après une première étape accomplie par SUD industrie Francilien et SUD industrie NPDC, c'est désormais depuis quelques années Jérôme (SUD industrie 08 et membre du CASI) qui gère l'ensemble des commandes. Mettant un point d'honneur à la réactivité, la boutique militante réalise les envois très rapidement afin de répondre aux demandes des équipes syndicales. La trésorerie, en lien avec Jérôme, assure ensuite la facturation au syndicat.



Pour passer une commande...

CHAQUE COMMANDE doit passer impérativement par le syndicat SUD INDUSTRIE TERRITORIAL, afin de groupe les mêmes commandes au niveau d'un département-région. Si vous souhaitez disposer du matériel, contactez le bureau de votre syndicat et faites une demande. Sur le site de SUD Industrie, rubrique [ressources](https://docs.google.com/forms/d/1opthOzJdcdXNprx4bBLUrlUm6LErTGiNkX5HxF5zA/edit?ts=5e426643)
Ou <https://docs.google.com/forms/d/1opthOzJdcdXNprx4bBLUrlUm6LErTGiNkX5HxF5zA/edit?ts=5e426643>

Si besoin, la boutique militante se tient à votre disposition :
Jérôme Massin 06.70.27.78.35 et boutique@sudindustrie.org

REMERCIEMENTS

Nous remercions nos différents invité-e-s et intervenant-e-s extérieur-e-s pour leur présence et la qualité de leur contribution à nos

échanges, tout comme l'équipe d'organisation de SUD Industrie 51 qui ont contribué à la réussite de ce congrès. Le premier en dehors de la région parisienne dans l'histoire de notre Union. Un vrai



moment rempli de réflexions, de débats, de convivialité et de construction collective



à la fois de notre outil pour nos luttes mais aussi ici et maintenant d'une société où chacun a le droit à l'émancipation.



À bientôt dans les luttes !



UNION FÉDÉRALE SUD INDUSTRIE

UNION FÉDÉRALE SUD INDUSTRIE
10 AVENUE RACHEL 75018 PARIS

WWW.SUDINDUSTRIE.ORG
PERMANENCE@SUDINDUSTRIE.ORG
TÉL. 01 42 94 98 86

FACEBOOK : @SUDINDUSTRIEUFISI

BOUTIQUE : SITE BOUTIQUE

(sur le site Internet de l'Union fédérale - Menu 'Ressources')

BULLETIN LE BRASERO

[HTTPS://SUDINDUSTRIE.ORG/CATEGORY/A-BRASERO/](https://sudindustrie.org/category/a-brasero/)



CONTACT DE VOTRE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL OU RÉGIONAL :

Form area for contact information of the departmental or regional union.